

## Édito



Le développement durable doit être la préoccupation de chacun. Permettre aux générations futures de s'épanouir dans un environnement qui ne soit pas compromis par nos actes d'aujourd'hui, voilà notre responsabilité collective!

Parce que Vincennes a toujours développé une approche novatrice et pragmatique, nous avons voulu traduire dès à présent ces aspirations en actes concrets, et cette nécessité en une réalité.

C'est le sens de l'Agenda 21, important programme de développement durable élaboré pour mais surtout avec les Vincennois, dont voici une synthèse.

Nous avons eu à cœur de mettre en place une démarche de co-construction, en associant à notre réflexion habitants, usagers, élus et experts. Grâce à cette concertation d'ampleur, nous avons pu élaborer un diagnostic partagé à partir duquel une véritable stratégie a été conçue. Nous avons ainsi défini des objectifs clairs et identifiés : cinq défis à relever pour faire de Vincennes une ville durable. Sur cette base et après une étude de faisabilité technique et financière, un programme d'actions ambitieux a été défini : près de 90 % des actions proposées dans le cadre de la concertation ont été retenues.

Ainsi, l'Agenda 21 revêt, à mes yeux, une importance toute particulière car il symbolise notre politique clairement volontariste en la matière ; ce n'est d'ailleurs pas un hasard si notre ville est la première commune du Val-de-Marne à avoir adopté un Agenda 21, approuvé qui plus est à une large majorité par le conseil municipal.

Merci à tous pour votre contribution à ce moment-clé de démocratie participative, qui engage encore davantage Vincennes vers un avenir durable, désirable et harmonieux !

## Laurent Lafon,

Maire de Vincennes, Conseiller régional d'Île-de-France



## Faire de Vincennes une ville durable...



## ... à partir de son patrimoine bâti

Concernant le bâti, il s'agit de **construire des bâtiments publics exemplaires** comme par exemple le nouveau centre aquatique, l'Office de tourisme et à plus long terme, le lycée. Les bâtiments existants seront quant à eux rénovés progressivement de façon écoresponsable, à commencer par la réhabilitation du centre Hector-Berlioz qui suivra une démarche Haute Qualité Environnementale



(HQE). Côté logements privés, il s'agira d'accompagner les propriétaires, copropriétaires, syndics et bailleurs sociaux dans leurs constructions et rénovations durables ainsi que de continuer à travailler sur une offre de logements adaptée à tous.



### **Action 1**

Tendre vers un programme pluriannuel d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments municioaux

### Action 2

Construire et réhabiliter de façon exemplaire les futurs équipements publics

# ... à partir de ses espaces de nature et ses espaces collectifs

La mobilité douce continuera à être privilégiée avec, par exemple, les pistes cyclables et les espaces apaisés ou encore le développement de l'auto-partage. L'élaboration d'une **trame verte** avec la végétalisation des toitures, la création de jardins pédagogiques et la **protection de la biodiversité** seront au cœur de la protection et de la connaissance de la nature vincennoise.





#### **Action 23**

Faciliter les déplacements doux : piétons, vélos, personnes à mobilité réduite...

#### **Action 31**

Œuvrer en faveur de la biodiversité : installer des ruches, des nichoirs, élaborer un atlas de la biodiversité vincennoise...

## ... à partir des solidarités, des coopérations et de son rayonnement



Axe phare du programme, la solidarité regroupe des actions de l'Agenda 21 dont l'objectif est de **lutter contre l'exclusion**, y compris pour les publics les plus discrets.

Les actions visent également à développer la solidarité intergénérationnelle, l'économie sociale et solidaire et la coopération décentralisée, sans oublier la vie culturelle, touristique et sportive vincennoise.

Pour faire de Vincennes une ville durable, il est aussi essentiel que tous les acteurs

s'engagent. Les associations par exemple pourront bénéficier d'un appel à projet pour financer leurs actions de développement durable, les commerçants et artisans qui sont déjà très actifs en la matière, sans oublier les entrepreneurs.



#### Action 43

Ouvrir une Maison de la solidarité afin de mieux accueillir et orienter la population sur les aides existantes (sociales, à destination des seniors et des personnes en situation de handicap)

### **Action 64**

Lancer un appel à projet à destination des associations pour repérer et soutenir financièrement leurs initiatives







## ... en élaborant un plan santé-environnement

L'axe santé et environnement a émergé au cours des réunions de travail. Dans ce cadre, une attention particulière sera portée sur le **bruit, la qualité de l'air intérieur et extérieur, les pollutions et l'information de tous**.



### **Action 95**

Mettre en place un Plan de prévention du bruit **Action 96** 

Mettre en place un dispositif d'alerte des populations les plus fragiles pendant les pics de pollution de l'air



## ... à partir des pratiques et des contraintes de chacun et de l'engagement de tous

Concernant l'engagement de tous et la sensibilisation, une action phare se traduira par le **renforcement** de la gestion des déchets avec en particulier le compostage, l'accompagnement de l'engagement



### **Action 107**

Poursuivre l'organisation d'une semaine du développement durable

#### **Action 109**

Accompagner les démarches d'éducation au développement durable des plus jeunes (en particulier les démarches ÉcoÉcole)

### **Action 120**

Favoriser le compostage (mise à disposition de composteurs individuels, expérimentation de compostage collectif)

### **Action 128**

Mettre en œuvre la Charte 21 de la ville

des jeunes Vincennois, et la poursuite régulière d'une semaine du développement durable.

Enfin, le volet interne avec la Charte 21 vise l'exemplarité des services municipaux en interne : achats responsables, gestion durable des bâtiments et des espaces verts, économies de papier, d'eau ou d'énergie, mais aussi solidarité ou formation des agents de la ville.



## Les grandes étapes de l'Agenda 21

Officiellement lancé en avril 2009, il a fallu 21 mois de travail et une quinzaine de réunions publiques (Forums 21) pour établir un diagnostic, définir une stratégie puis la traduire en actions concrètes. Le temps pour les citoyens, les partenaires, les élus et les services municipaux de réfléchir, de partager

et de proposer ensemble les conditions de l'engagement de Vincennes dans le développement durable !

Les Forums 21 ont ainsi permis de lancer les grandes étapes du processus et de restituer les résultats élaborés en réunions de travail : celles du Comité Agenda 21 qui réunit les experts et les partenaires de la ville ou celles des Ateliers 21 ouverts à tous. Au total, près de 350 personnes ont contribué activement à la démarche, et 2 200 ont été sensibilisées au sujet, en particulier pendant la semaine Objectif 21, dédiée au développement durable à Vincennes en 2009.



## Le suivi de l'Agenda 21

L'évaluation sera au cœur de la démarche, avec la création d'un Comité consultatif développement durable, qui pourra suivre les comptes-rendus réguliers. N'hésitez pas à vous manifester si vous voulez y participer!

Le premier bilan de l'Agenda 21 sortira en 2013 :

rendez-vous dans 5 ans!



### **Action 126**

Mettre en place un Comité consultatif Développement durable



## 5 défis pour un développement durable à Vincennes

## Le développement durable vise cinq finalités

Ces finalités sont transversales aux enjeux sociaux, économiques, environnementaux :

- lutte contre le changement climatique,
- préservation de la biodiversité, des ressources et des milieux,
- épanouissement de tous les êtres humains,
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations.
- dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Le développement durable replace l'homme au centre des préoccupations : il s'agit de répondre aux besoins des générations d'aujourd'hui sans compromettre ceux des générations futures. En France et dans le monde, cette approche monte en puissance depuis le sommet de la terre de Rio en 1992 qui a consacré le terme d'Agenda 21.

## **À Vincennes**

Ce cadre de référence a révélé cinq défis majeurs à relever :

- comment lutter contre le changement climatique et relever le défi énergétique dans une ville patrimoniale et historique?
- o comment préserver la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles dans une ville dense et peuplée ?
- comment assurer la cohésion sociale, la solidarité et l'épanouissement de tous dans une ville attractive oui raieunit ?
- o comment consommer et produire de façon responsable dans une ville dynamique et animée ?
- et enfin, comment développer l'exemplarité, le dialogue et l'échange pour une démarche locale de développement durable ?

Ces cinq enjeux ont permis d'élaborer un diagnostic de territoire, puis le programme d'actions qui contient cinq axes stratégiques et 128 actions concrètes!







## Pour plus d'informations

Rendez-vous sur *vincennes.fr*, rubrique Développement durable, pour télécharger le document complet, accéder à l'historique et aux vidéos de présentation du projet.

### Contact

Cellule Développement durable | Mairie de Vincennes | 01 43 98 69 93 | agenda21@vincennes.fr

